

Etre étudiant à l'ESPE, au sein de l'Université niortaise

par Denis Roussel

De l'école normale d'institutrices à l'ESPE : le grand déménagement.

L' "Ecole normale d'institutrices" (1882)⁽¹⁾, puis "d'Institutrices et d'instituteurs " (1974) devenue en 1989 site départemental de l' "Institut universitaire de formation des maîtres" (IUFM), intégré à l'Université de Poitiers avant d'être dissous par Nicolas Sarkozy, pour finalement renaître en "Ecole supérieure du Professorat et de l'Education" (ESPE) en 2013⁽²⁾, a quitté son site historique, rue Beaune-la-Rolande, après 130 années d'exercice, pour faire sa rentrée au "Pôle universitaire niortais" (PUN) le 26 août 2016. Les 2500 m² de locaux anciens, propriété du Conseil départemental, située dans un parc urbain, ont accueilli environ 11 000 institutrices, recrutées à l'issue de la classe de 3^{ème}, qui devenaient institutrices dès l'âge de 18 ans , après 3 ans d'études.

C'est Marie Soullisse⁽³⁾, actuelle directrice de l'ESPE et responsable académique du "*master MEEF 1^{er} degré*" pour l'Université de Poitiers (elle avait été nommée à l'IUFM dès son ouverture, en qualité de formatrice avant d'animer des modules de formation, d'accompagner les stagiaires et de seconder le directeur) qui a supervisé ce grand déménagement dans un bâtiment moderne de 1000 m², aux portes du Marais poitevin, à Niort-Noron. 16 000 documents ont été transférés dans la médiathèque gérée par le service commun de documentation. Il lui a fallu du tempérament, de la conviction et de l'expérience pour accompagner ce bouleversement "historique " dans les esprits, dans les pratiques et sur le terrain. "*C'est neuf mais c'est notre équipe, après moult échanges, qui a aménagé l'espace*" dit-elle avec fierté. Ce transfert a été l'occasion de faire évoluer les relations entre formateurs et d'enseigner autrement dans des salles bien équipées en matériels informatiques. Pour la première rentrée, elle a travaillé avec une vingtaine de professeurs et agents administratifs pour accueillir 150 étudiants répartis sur les 2 années de Master. Le changement réside aussi dans le fait que l'ESPE existe dans un environnement culturel plus riche et plus stimulant, qu'il n'a plus vocation à ne former que des enseignants du 1^{er} degré pour le département et que l'ESPE de l'académie de Poitiers envisage à terme de former à tous les métiers de l'Education.

Le Pôle universitaire niortais (PUN)

Antenne de l'université de Poitiers, le PUN a été créé avec le soutien de la *communauté d'agglomération de Niort* (CAN) pour répondre aux besoins des entreprises locales (besoins émergents dans le secteur du numérique par exemple). Il développe des filières d'excellence sur des domaines ciblés en direction d'un nombre d'étudiants limité. Il est constitué de cinq piliers : Droit (Parcours uniques en France en droit des assurances) ; L'"Institut d'administration des entreprises" (IAE) ; L'"Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers" (IRIAF) ; L'IUT, qui dispose de trois départements : "Gestion des entreprises et des administrations"- "Hygiène-Sécurité-Environnement"- "Statistiques et informatique décisionnelles" et L'ESPE.

Le PUN permet de préparer 18 diplômes nationaux (avec la possibilité presque systématique de choisir la voie de l'alternance- contrats de professionnalisation ou d'apprentissage- gage d'insertion professionnelle) sachant que 45% des 1 250 étudiants se situent en Bac+4 ou 5. Il s'agit d'un véritable campus (avec une bibliothèque et un restaurant universitaires, ainsi qu'une résidence étudiante) qui a vocation à alimenter *le schéma régional de la Nouvelle Aquitaine* prenant en compte l'ensemble de l'enseignement supérieur du niortais. Ainsi, 1 000 autres étudiants (dont 150 étrangers) se répartissent entre Sup TG, des classes préparatoires et une trentaine de BTS des secteurs tertiaires et de l'industrie, qui sont préparés dans les lycées et dans les chambres consulaires du département.



De l'Instruction primaire à la formation universitaire dans les ESPE

L'histoire de l'évolution de la formation professionnelle des enseignants commence avec la "Loi sur l'Instruction primaire des garçons" promulguée en 1833. François Guizot déclarait alors : "*Il faut tâcher d'en former des bons (instituteurs) et pour cela, des écoles normales primaires sont indispensables (...)* Aussi, nous vous proposons d'établir une école normale primaire par département". Paul Bert, en 1879, décide de créer une "Ecole normale de filles" dans chaque département également. L'enseignement religieux va y être supprimé et remplacé par un enseignement moral et civique républicain. Dans la période 1880-1882, avec Jules Ferry, l'enseignement primaire devient public et gratuit, puis obligatoire. Il impose un enseignement laïc dans les établissements scolaires publics. Ces dispositions légales annoncent la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 et l'application généralisée du concept de laïcité. La formation des instituteurs est alors séparée de celle des professeurs de collège



et lycée qui doivent obtenir une licence spécialisée dans les Universités. En 1989, le Premier ministre Lionel Jospin fait promulguer la "Loi d'orientation sur l'Education" qui permet la création des 31 "Instituts universitaires de formation des maîtres"; celle du statut des "professeurs des écoles" et la mise en œuvre d'une formation commune des Professeurs des écoles (PE) et des Professeurs de lycée et collège (PLC).

La "Loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'Ecole" de 2005 impose leur

totale intégration aux Universités auxquelles ils sont rattachés. La formation des enseignants évolue en 2010 avec "la mastérisation de la formation des enseignants de la maternelle à l'Université" puis, en septembre 2013, avec le remplacement des IUFM par la création des ESPE (dans un délai maximum de trois ans) dans le cadre de la "Réforme pour la refondation de l'Ecole de la République".

La formation aux Métiers de l'Education, de l'Enseignement et de la formation » (MEEF) en France

Aujourd'hui, pour devenir enseignant et accéder au statut de fonctionnaire public d'Etat titulaire, il faut réussir un des concours, de professeur (PE/PLC) ou de conseiller principal d'Education (CPE) organisé par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) et avoir obtenu un master (ou équivalent).

Les futurs professeurs de collège et de lycée s'inscrivent dans la composante universitaire liée à la discipline choisie tandis qu'il est demandé aux professeurs des écoles d'être polyvalents et de s'inscrire dans une composante de leur choix. Ainsi, pour devenir PE convient-il d'éviter de préparer une licence dont la discipline n'est pas enseignée à l'école ; d'avoir un bon niveau de connaissances et de pratique dans tous les domaines (notamment en français et en mathématiques) ; de pratiquer une langue étrangère et de maîtriser les TICE "Techniques d'Information et de Communication pour l'Enseignement" en ayant obtenu le "Certificat Informatique et Internet niveau 2 Enseignant" ou "C2i2e".



Les pré-inscriptions se font mi-mars sur le site de l'ESPE. Les critères d'accueil sont le parcours universitaire, l'expérience et les certifications du candidat, ainsi que la spécificité de son parcours universitaire.

Les titulaires d'une licence (ou équivalence) préparent le concours de recrutement dans l'académie de leur choix, dans le cadre du "Master MEEF1", puis poursuivent leur formation en "Master MEEF2".

Les enseignements du "Master MEEF1" (environ 650 heures de cours) sont proches des attendus du "Concours de recrutement des professeurs des écoles" (CRPE), avec des enseignements spécifiques au métier et d'autres en sciences humaines, incluant de la méthodologie de la recherche et des stages d'observation dans différentes écoles élémentaires.

En avril, les étudiants passent deux épreuves écrites d'admissibilité (en français et en math), puis en juin, deux épreuves orales d'admission centrées pour l'une sur l'EPS et l'Education à la santé et sur l'Ethique professionnelle et la connaissance du système éducatif (CSE) et pour l'autre sur un domaine disciplinaire au choix : Histoire/Géographie/Sciences /Musique/Arts visuels/Histoire des arts/Instruction civique et morale.

Les étudiants admis au CRPE effectuent un "stage filé" en responsabilité dans une école (mi-temps sur l'année). Ils ont le statut de fonctionnaires stagiaires et sont rémunérés à temps plein. Deux étudiants-stagiaires sont nommés sur un même poste (Ils exercent en se partageant l'année scolaire). Ces stages en alternance sont mis en œuvre afin de les préparer au métier de professeur ou de CPE

et de leur faire acquérir les connaissances et les compétences professionnelles requises pour éduquer en milieu scolaire (Instruction-socialisation-prévention et orientation). *Les étudiants non admis au CRPE* peuvent le préparer à nouveau tout en terminant leur cursus de master. Ils effectuent un stage filé "en surnuméraire" dans une école (2 jours par semaine) et/ou un "stage massé" de huit semaines à l'étranger. Ils peuvent se voir offrir des possibilités de réorientation⁽⁴⁾.



Les spécificités de l'ESPE site de Niort : L'encadrement et les partenariats

L'ESPE de Niort est l'un des trois établissements de l'Université de Poitiers (avec Poitiers et Angoulême⁽⁵⁾) qui accueille les formations des futurs professeurs (le site IUFM départemental de La Rochelle ayant intégré l'Université de La Rochelle). L'école prépare en deux ans à trois masters : "MEEF PE" ; "MEEF PLC" et "IPHD" (Intégration des personnes handicapées ou en difficulté). Ce cursus de niveau 2^{ème} cycle, organisé en 4 semestres, permet d'obtenir 120 crédits ECTS (60 par an). Le site de Niort est aussi "Centre académique de la certification CAPPEI" (ex "Certificat d'aptitude pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap" (CAPASH). Il accueille 248 personnes en formation, soit : 52 étudiants en "*Master 1 professeur des écoles*"; 79 étudiants en "*Master 2 professeur des écoles*"; 44 étudiants-stagiaires en "*Master 2 professeur de collège-lycée*"; 29 étudiants en "*Master IPHD*" et 44 enseignants en formation "*CAPASH*".



Les étudiants sont encadrés par différents enseignants : des "*Maîtres de conférence*" (MCF) en sciences humaines (psychologie- sociologie- sciences et philosophie de l'Education); en linguistique et sciences ; des agrégés et certifiés spécialistes de la didactique des disciplines ainsi que des enseignants "*Maître-formateur*" de terrain. Il faut inclure dans cette équipe deux responsables médiathèque spécialistes de l'enseignement et six personnels administratifs et d'entretien.

Outre l'*accompagnement personnalisé* des étudiants (répartis en six groupes de besoin) par des équipes pédagogiques plurielles, ce sont les *partenariats* qui caractérisent cette formation universitaire à Niort, qu'il s'agisse de l'Education nationale bien sûr mais aussi de la MAIF, de la MGEN, de la scène nationale "Le moulin du Roc" de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Périgny et d'associations diverses (aide aux devoirs ; centres sociaux de quartiers...). Des projets complémentaires variés en découlent (Théâtre et littérature ; concerts ; accueil d'étudiants étrangers ; stages récents à Haïti, en Italie ou au Rwanda par exemple). Cette politique d'ouverture volontariste a vocation à enrichir le cursus des étudiants par des expériences singulières "*ailleurs et autrement*"⁽⁶⁾. En 2017, pour la première fois, des prix AURA⁽⁷⁾ ont été décernés à des étudiants de l'ESPE pour leurs mémoires professionnels tels: "*L'accompagnement du travail scolaire*"; "*des outils pour les élèves allophones*"; "*L'accueil des migrants*" ou "*La scolarisation des enfants dyspraxiques*" par exemple .

Près de 12,4 millions d'enfants et d'adolescents sont aujourd'hui scolarisés dans les écoles, collèges et lycées de France, encadrés par près d'un million d'enseignants, de personnels d'éducation, sociaux, de santé, d'orientation, d'administration, d'inspection et de direction. Notre défi collectif demeure d'améliorer les performances scolaires sachant que les résultats sont médiocres dans le classement international du niveau des élèves dans les pays de l'OCDE. Le programme de notre nouveau Président de la République vise notamment à donner la priorité à l'Ecole primaire et à renforcer l'autonomie des établissements et des équipes éducatives qui seront suivies et évaluées. Il



est prévu que la formation des enseignants soit adaptée à ce nouveau cadre⁽⁸⁾.

Dans ce monde protéiforme, instable, aux multiples dangers, l'exigence d'Education demeure pour que les citoyens de demain, autonomes, socialisés et responsables acquièrent les connaissances et les compétences qui leur seront nécessaires, tant au niveau professionnel qu'au niveau humain. Dès leur formation les enseignants contribuent à répondre à cet impératif sociétal majeur.

(1) Les instituteurs du département étaient formés à Parthenay dans les locaux occupés aujourd'hui par le « Collège public du Marchioux ».

(2) l'ESPE académie de Poitiers est une école interne de l'Université de Poitiers, créé le 1^{er} septembre 2013, en partenariat avec l'université de La Rochelle, l'académie de Poitiers et le Centre national d'enseignement à distance (CNED).

(3) Remerciements à Marie Soullisse pour son accueil, son aide documentée précieuse et sa relecture, ainsi qu'à Sandrine Jouhanique pour les photos qui illustrent cet article.

(4) Les étudiants admis au CRPE à la fin de leur « *Master1* » mais qui n'ont pas validé leur année peuvent conserver le bénéfice de leur admission afin d'obtenir une nouvelle chance d'obtenir leur Master. Généralement, plus de 85% des stagiaires inscrits à l'ESPE de Niort-Noron sont titularisés. Les autres sont renouvelés (50% d'entre eux parviennent à être titularisés) ou prolongés ou licenciés ou démissionnent.

(5) Les 3 sites préparent donc au « *Master métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la formation 1^{er} degré* » ainsi qu'à la « *Mention 2^{ème} degré* » pour toute la formation commune (appelée aussi « *Formation transversale* »). Le site de Poitiers accueille la *formation disciplinaire* pour la « *Mention du 2^{ème} degré* » (soit 15 disciplines), ainsi qu'à la « *Mention Encadrement éducatif* », tandis que le site d'Angoulême prépare à la « *Mention 2nd degré Sciences industrielles de l'ingénieur* ».

(6) Site web : <http://espe.univ-poitiers.fr/site79/>

(7) Née au cœur du PUN, l'« *Association universitaire de rayonnement autour de l'assurance* » (AURA) accompagne la vie étudiante et favorise une bonne intégration dans la vie niortaise notamment aux 120 étudiants étrangers représentant 22 nationalités.

(8) Alternance dès la licence pour les métiers de l'Education et meilleure intégration de la *Recherche en Education* aux enseignements. Tous les professeurs auront 3 jours de formation chaque année.